

# La mairie de Berlin gèle et plafonne les loyers pendant cinq ans

La mairie de Berlin a décidé de prendre le taureau par les cornes pour lutter contre la hausse des loyers : les loyers seront gelés et plafonnés pendant cinq ans.

Les loyers élevés sont une difficulté bien connue des résidents parisiens ou londoniens. Mais depuis quelques années, la gentrification accélérée en oeuvre à Berlin pousse les prix des loyers vers le haut dans la capitale allemande. En fait, les loyers y ont doublé en l'espace de dix ans, signe de l'attrait de la métropole qui compte 4 millions d'habitants et qui provoque des manifestations importantes contre le coût des loyers. La mairie de la ville, ancrée à gauche, a décidé de frapper du poing sur la table.

## 50 centimes du mètre carré

Les autorités vont tout simplement geler les loyers à partir de l'année prochaine, puis ils seront plafonnés pendant cinq ans. Cela concerne 1,6 million de logements anciens dans le parc privé. Les logements nouveaux qui n'ont pas encore été loués, et les logements sociaux ne sont pas concernés. Les propriétaires qui moderniseront leurs biens immobiliers devront demander le feu vert de la mairie pour augmenter les loyers au-delà de 50 centimes le mètre carré.

## Les droits des locataires

Les locataires qui estimeront que leur loyer est trop élevé pourront déposer un recours et, le cas échéant, obtenir que leur loyer soit abaissé selon un indice locatif. Les propriétaires indélicats pourront eux écoper d'amende pouvant aller jusqu'à 500 000 euros ! Les Berlinoises, qui sont plus de 80% à louer leur logement, y consacrent en moyenne un quart de leur budget.